



DEB CANADA
FICHE SIGNALÉTIQUE

NPN 80002518
SIMDUT NON CONTRÔLÉ

SECTION I

NOM DU PRODUIT ET DESCRIPTION Deb InstantFOAM assainiseur pour les mains à base d'alcool	NO. DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE 519 - 443 - 8697
Fabricant /nom du fournisseur et adresse Deb Canada, Waterford, ON N0E 1Y0	FORMULE AFS6510
HMIS : Santé <u>1</u> Inflammabilité <u>3</u> Réactivité <u>0</u> Protection personnelle <u>Aucun</u>	CLASSE DE MARCHANDISES DANGEREUSES ---

SECTION II - COMPOSITION

NOM CHIMIQUE	NO. D'ENREGISTREMENTCAS ou RD	CLEF
ALCOOL ETHYLIQUE	64 - 17 - 5	62 - 72 %
N-PROPANOL	71 - 23 - 8	10 %

SECTION III - RENSEIGNEMENTS SUR LES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

APPARENCE ET ODEUR : PAS DE COULEUR AVEC L'ODEUR D'ALCOOL CARACTERISTIQUE.	
POINT D'ÉBULLITION EN °C : 78°C	POINT DE FUSION EN °C : S.O.
DENSITÉ RELATIVE (H ₂ O=1) : 0,84 - 0,89	TAUX D'ÉVAPORATION (H ₂ O=1) : 1,4
SOLUBILITÉ DANS L'EAU : Miscible.	pH EN CONCENTRATION : 5,0 - 7,5
LE COMPOSÉ ORGANIQUE VOLATIL 70 - 80 %	pH EN DILUTION : S.O.
PRESSION DE VAPEUR (mm Hg) (psi) : Pas disponible.	DENSITÉ DE VAPEUR (Air = 1) : Pas disponible.

SECTION IV - RENSEIGNEMENTS SUR LES RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR (F), (TCC) : 73	SEUIL D'INFLAMMABILITÉ : Liquide inflammable	LEL Pas disponible	UEL Pas disponible
MOYENS D'EXTINCTION : Gaz carbonique, vapourisation d'eau (Brouillard), poudre chimique.			
MESURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Evacuer la zone dangereuse. Porter des vêtements de protection et respiratoire. Refroidir les contenants exposés au feu avec de l'eau. Manipuler comme un liquide inflammable.			
RISQUES EXCEPTIONNELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Le produit est inflammable compte tenu de l'alcool.			

Deb InstantFoam assainiseur pour les mains à base d'alcool

SECTION V - RENSEIGNEMENTS SUR LES RISQUES POUR LA SANTE

CONSEQUENCES D'UN CONTACT PROLONGÉ : Aucune.
PREMIERS SOINS ET MESURES D'URGENCE - CONTACT AVEC LA PEAU : Si l'irritation et la rougeur se produit, laver la peau avec de l'eau et du savon et cesser l'utilisation. Si l'irritation persiste contacter un médecin.
CONTACT AVEC LES YEUX : Pendant au moins 15 minutes, laver abondamment les yeux avec de l'eau. Si l'irritation persiste contacter un médecin.
INGESTION : Donner beaucoup d'eau. NE PAS FAIRE VOMIR. Consulter un médecin.
INHALATION : Mettre la personne dans un endroit où il y a de l'air frais. Contacter un médecin si la difficulté à respirer persiste.
Carcinogenicity : Non dangereux par les critères de WHMIS.

SECTION VI - RENSEIGNEMENTS SUR LA REACTIVITE

DEGRÉ DE STABILITÉ	INSTABLE	CONDITIONS À ÉVITER : Chaleur, étincelle, flamme et source d'ignition. Ne pas entreposer dans des contenants
	STABLE X	
INCOMPATIBILITÉ (matières à éviter) : Eviter des agents qui oxydent, les caustiques, les acides.		
PRODUITS DANGEREUX DE DÉCOMPOSITION : Les oxydes de Carbone et les Oxydes d'Azote.		

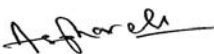
SECTION VII - MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DEVERSEMENT

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT : INFLAMMABLE INFLAMMABLE! Éliminer toutes les sources d'ignition. Porter des vêtements de protection et respiratoire. Enlever le renversement avec des camions avec aspirateur ou pompé dans un réservoir. Pour des petits renversement enlever avec du matériel absorbant et mettre dans des contenants très fermé.
MÉTHODES D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS : Éliminer en suivant les règlements municipale, provinciale et fédérale.

SECTION VIII - RENSEIGNEMENTS SUR LES MOYENS DE PROTECTION SPECIAUX

VÊTEMENTS PROTECTEURS : Non requis.	GANTS PROTECTEURS : Non requis.	PROTECTION DES YEUX : Voire autres en dessous.
AUTRES : Des lunettes de sécurité doit être porté quand le danger d'éclaboussure est present.		
PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES (Préciser le type d'appareil) : Non requis.		
VENTILATION :	VENTILATION LOCALE (Préciser le débit) : Bonne ventilation.	EXCEPTION :
	MÉCANIQUE (Générale) (Préciser le débit) :	AUTRE :

SECTION IX - ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

PRÉCAUTIONS POUR L'ENTREPOSAGE : Le matériel est inflammable. Conserver à l'abri de la chaleur, flammes, et des étincelles. Entreposez dans un endroit frais et avec une bonne ventilation. Garder le récipient scellé. Ne pas entreposer dans des contenants d'aluminium. Garder à l'égard de matériel oxydant.	
PRÉCAUTIONS LORS DE LA MANUTENTION : Utiliser le plus vieux récipient premièrement.	AUTRE PRÉCAUTIONS : Evite les conditions de gel.
SIGNATURE :  Asghar Ali, Directeur du Contrôle de Qualité DATE : Le 30 avril 2010	